

# Lettre ouverte au maire de Rouen qui sacrifie le défilé de Jeanne d'Arc

écrit par Maxime Duval | 20 avril 2016



Monsieur [Robert](#),

Vous êtes à l'image de ce cochon de Cauchon que les petits Français, tout au moins ceux de ma génération ont appris à mépriser. L'histoire de Jeanne est un exemple et relatée partout dans le monde... civilisé.

Entendez cette déclaration qu'elle a léguée en et à votre ville : « *Évêque, je meurs par vous !* ». Ce n'est pas un Anglais qui l'a condamnée au bûcher, mais un sale type comme vous qui êtes incapable même de faire honorer dignement sa mémoire. Jeanne et ses Français d'abord, les autres, s'il en reste.

Et vous et l'engeance dont vous êtes un superbe exemplaire viendrez vous plaindre en mai que d'autres s'inclinent en d'autres lieux devant sa statue équestre, comme vous couiniez, ayant pris nos trois couleurs pour un torchon, de les voir fièrement brandies par des patriotes.

Passage relevé sur Wikipedia du procès de Jeanne.

## Le procès de Jeanne d'Arc

Tout le but de Pierre Cauchon, et ce pour quoi il a été missionné par les Anglais, est d'ôter sa crédibilité à Jeanne, et par ce moyen à Charles VII, en l'attaquant sur le terrain religieux afin d'estomper ses succès militaires. Il s'organise soigneusement, en s'entourant d'ecclésiastiques renommés, incontestables, et en prenant le soin de préparer les débats. Il diligente même une enquête du côté de Domrémy, afin d'essayer de récolter des rumeurs sulfureuses sur le compte de l'accusée, en vain.

Le procès s'ouvre le 21 février 1431. Au bout de deux semaines d'interrogatoires, la défense de l'accusée tient bon. Sa virginité a de nouveau été attestée par des femmes. Jeanne ne semble pas en revanche trouver de justification crédible à son port d'habits masculins, qui constitue un outrage aux mœurs de l'époque. L'affaire des voix est naturellement exploitée pour glisser sur le terrain de la sorcellerie.

Soucieux de régularité, Pierre Cauchon fait parvenir à Paris l'acte d'accusation, rédigé le 14 mars, qui charge Jeanne des pires horreurs, afin d'obtenir l'avis de l'université. Pendant ce temps, le procès s'enlise. L'aveu paraissant impossible à obtenir, on envisage la torture. Mais entre-temps la santé de l'accusée s'est dégradée. Elle risque de succomber à cette épreuve et le risque politique est trop grand. On n'en fera qu'un simulacre, le 9 mai, qui ne change rien à la position de Jeanne. Cependant, l'avis de l'université est favorable. Il convient de procéder à l'admonestation officielle de l'Église, pour que l'accusée puisse se repentir.

L'évêque de Beauvais a alors l'idée d'une mise en scène propre à faire céder l'accusée.[réf. nécessaire] Conduite dans le clos de l'abbatiale Saint-Ouen, elle est publiquement sommée d'abjurer ses crimes. Elle résiste un peu, puis quand est énoncée la menace du bûcher, elle finit par se rétracter. On la réintègre dans sa prison et on lui procure des habits de femme. Mais les Anglais se sentent floués car ils attendaient la mort de l'accusée. Un fait modifie le cours des événements dans leur sens : quelques jours plus tard, Pierre Cauchon constate que Jeanne a de nouveau endossé des habits masculins. Aux yeux de l'Église, elle devient donc relapse (littéralement « retombée dans l'hérésie ») et le juge n'a d'autre choix que de la livrer au bras séculier pour exécuter la condamnation à mort<sup>15</sup>. Jeanne est conduite au bûcher le 30 mai.

Elle déclare : « *Évêque, je meurs par vous !* ».